



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 15 octobre 2008 à 14 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Philion, Denise Laferrière, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher Luc Montreuil et Jocelyne Houle formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Patrice Martin.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs les conseillers Simon Racine et Denis Tassé.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de livraison sont déposés sur la table du conseil.

À 14 h 00, monsieur le président procède à l'ouverture de la séance.

**CM-2008-1049**      **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANK THÉRIEN**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de suspendre la présente séance à 14 h 02.

Adoptée

**CM-2008-1050**      **REPRISE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD CÔTÉ  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOCELYNE HOULE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de reprendre la présente séance à 15 h 15.

Adoptée

**CM-2008-1051**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte d'adopter l'ordre du jour tel qu'indiqué à l'avis de convocation.

Adoptée

CM-2008-1052

**MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA VILLE DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** pour le bon fonctionnement de l'organisation municipale, il était nécessaire de revoir l'organisation de certains modules et services pour ramener ces structures à des dimensions humainement et efficacement gérables;

**CONSIDÉRANT QU'**il est devenu nécessaire de réorganiser la structure de gestion des services municipaux et de la Direction générale afin de regrouper les responsabilités et les champs d'intervention en fonction de la réalité et faciliter aussi la coordination et le suivi des activités;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de revoir la structure et le mode de fonctionnement du Service des opérations de terrain :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD CÔTÉ  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL**

**ET RÉSOLU QUE** pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2008-1614 en date du 15 octobre 2008, ce conseil accepte les modifications suivantes à la structure organisationnelle de la Ville de Gatineau :

**Direction générale :**

- créer la Direction générale adjointe - Gestion du territoire ainsi que le poste cadre de directeur général adjoint - Gestion du territoire (poste numéro DG-CAD-014 au plan d'effectifs des cadres), classe DGA de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne du directeur général et y nommer monsieur André Lambert selon les modalités prévues au contrat. La date d'entrée en fonction de Monsieur Lambert est le 17 novembre 2008;
- abolir le Module des infrastructures et de l'environnement ainsi que le poste de directeur du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro MIE-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres), classe DM 2 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne de la Direction générale adjointe et transférer sous le directeur du Service des projets immobiliers, les postes et responsabilités se rattachant directement au Module des infrastructures et de l'environnement qui n'ont pas été visés par la présente résolution;
- modifier les noms du Module de l'urbanisme et du développement durable, du poste de directeur du Module de l'urbanisme et du développement durable et du poste de directeur adjoint du Module de l'urbanisme et du développement durable pour Service de l'urbanisme et du développement durable, directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) et directeur adjoint du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-002 au plan d'effectifs des cadres) et transférer madame Marie-Claude Martel au poste de directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux ainsi que monsieur Éric Boutet au poste de directeur adjoint du Service de l'urbanisme et du développement durable au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux;
- transférer les postes et responsabilités du Module de l'urbanisme et du développement durable sous le poste du directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable, selon les organigrammes en vigueur;
- transférer les services suivants ainsi que l'ensemble des postes et des responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du poste de directeur général adjoint - Gestion du territoire : le Service d'ingénierie, le Service de l'environnement, le Service des projets immobiliers et le Service de l'urbanisme et du développement durable;

- transférer la Division de la sécurité corporative ainsi que les postes et responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du Service des projets immobiliers;
- abolir le poste cadre de directeur général adjoint (poste numéro DG-CAD-002 au plan d'effectifs des cadres), classe DGA de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau et créer la Direction générale adjointe - Service de proximité et le poste cadre de directeur général adjoint - Service de proximité (poste numéro DG-CAD-015 au plan d'effectifs des cadres), classe DGA de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau et y nommer madame Marie-Hélène Lajoie au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux;
- abolir la Direction exécutive et le poste cadre de directeur exécutif (poste numéro DG-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du poste de directeur général adjoint;
- modifier le nom du Service des opérations de terrains ainsi que le nom du poste de directeur du Service des opérations de terrains (poste numéro OPT-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) pour Service des travaux publics et directeur du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres), classe 9 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau et y nommer monsieur Marco Lalonde au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux et transférer sous la gouverne du directeur du Service des travaux publics, l'ensemble des postes et responsabilités actuellement sous la direction adjointe du Module des infrastructures et de l'environnement;
- abolir le poste cadre de directeur adjoint du Module des infrastructures et de l'environnement (poste numéro MIE-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du directeur du Module des infrastructures et de l'environnement;
- transférer les services municipaux suivants ainsi que le module, les postes et les responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du poste de directeur général adjoint - Service de proximité : le Service des travaux publics, le Service de sécurité incendie, le Centre d'appels non urgents (3.1.1), le Service de police et le Module de la culture et des loisirs;
- transférer la Section de la sécurité civile ainsi que les postes et responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du Service de sécurité incendie;
- transférer la Section du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier et les postes et responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du Service de police;
- abolir le Module de l'administration et des finances ainsi que le poste de directeur du Module de l'administration et des finances (poste numéro MAF-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) et créer la Direction générale adjointe - Administration et finances et le poste de directeur général adjoint - Administration et finances (poste numéro DG-CAD-016 au plan d'effectifs des cadres), classe DGA de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne du directeur général et y nommer monsieur Michel Tremblay. Le salaire de monsieur Tremblay sera celui de la classe DGA, 7<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau. M. Tremblay bénéficiera d'une allocation automobile de 3 320 \$.
- transférer le poste syndiqué col blanc de secrétaire administrative détenu par madame Céline Paquette (poste numéro MAF-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs) sous la gouverne du directeur général adjoint – Administration et finances;
- modifier le nom du Service des systèmes d'information pour Service de l'informatique;

- transférer les services municipaux suivants ainsi que la section suivante, les postes et les responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du directeur général adjoint - Administration et finances : le Service des finances, le Service des ressources humaines, les Services juridiques, le Service de l'évaluation et des transactions immobilières, le Service des communications, le Service de l'informatique et la Section de la planification stratégique;
- créer le poste cadre de directeur du Service des finances et trésorier (poste numéro FIN-CAD-018 au plan d'effectifs des cadres), classe 9 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau et y nommer monsieur André Barbeau. Le salaire de Monsieur Barbeau sera celui de la classe 9, 7<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau. M. Barbeau bénéficiera d'une allocation automobile de 2 490 \$;
- transférer sous la gouverne du directeur du Service des finances et trésorier, les postes se rattachant au Module de l'administration et des finances qui n'ont pas été visés par la présente résolution ainsi que tous les postes et responsabilités se rattachant au Service des finances;
- créer le poste syndiqué col blanc de secrétaire de direction (poste numéro FIN-BLC-076 au plan d'effectifs des cols blancs), classe 6 de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau;
- abolir le poste d'adjointe administrative actuellement vacant (poste numéro DG-CAD-007 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du directeur général et transférer les postes s'y rattachant sous la gouverne du poste d'adjoint au directeur général;
- abolir le poste cadre de coordonnateur de projets - Relations gouvernementales (poste numéro DG-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres).

#### **Service des travaux publics :**

- abolir la Division - Point de rassemblement centre-ouest ainsi que le poste cadre de chef de division - Point de rassemblement centre-ouest, détenu par monsieur Claude Tanguay (poste numéro OPT-CAD-006 au plan d'effectifs des cadres), classe 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau;
- créer le poste cadre de chef de division - Voirie (poste numéro STP-CAD-002 au plan d'effectifs des cadres), classe 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne du directeur du Service des travaux publics et y nommer monsieur Claude Tanguay au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux;
- abolir la Division - Point de rassemblement centre-est et le poste cadre de chef de division - Point de rassemblement centre-est, détenu par monsieur Yvon Desjardins (poste numéro OPT-CAD-019 au plan d'effectifs des cadres), classe 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau;
- créer le poste cadre de chef de division - Aqueducs, égouts et drainage de surface (poste numéro STP-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres), classe 6 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne du directeur du Service des travaux publics et y nommer monsieur Yvon Desjardins au même salaire, conditions, bénéfices et avantages sociaux;
- créer le poste cadre de chef de division - Parcs et espaces verts (poste numéro STP-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du directeur du Service des travaux publics;
- créer le poste cadre de chef de division – Services techniques (poste numéro STP-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du directeur du Service des travaux publics.

**Service des finances :**

- modifier le titre et les responsabilités du poste de chef de division de la planification financière et assistant-trésorier (poste numéro FIN-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres) pour chef de division de la planification financière et des revenus et assistant-trésorier (poste numéro FIN-CAD-019 au plan d'effectifs des cadres), classe 7 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau et y nommer monsieur Mario St-Pierre. Le salaire de Monsieur St-Pierre sera celui de la classe 7, 7<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau;
- abolir le poste de chef de division - Revenus (poste numéro FIN-CAD-014 au plan d'effectifs des cadres), classe 6 de la politique salariale des employés cadres sous la gouverne du directeur du Service des finances et trésorier et transférer les postes et responsabilités s'y rattachant sous la gouverne du chef de division de la planification financière et des revenus et assistant-trésorier;
- créer le poste cadre de chef de section - Revenus (poste numéro FIN-CAD-020 au plan d'effectifs des cadres), classe 4 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau sous la gouverne du poste de chef de division de la planification financière et des revenus et assistant-trésorier et y transférer le poste cadre de responsable à la taxation et facturation ainsi que les postes s'y rattachant.

La présente résolution est effective à la date de son approbation.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier les organigrammes visés par la présente résolution ainsi que la politique salariale et le recueil des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau en conséquence.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail faisant partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires visés.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 octobre 2008.

Adoptée

**CM-2008-1053**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC ANGERS  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER YVON BOUCHER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 15 h 20.

Adoptée

---

**PATRICE MARTIN**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier